

Tournant positif ou « grève des ventres » ?

Formes de résistance au modèle de l'« homme gagne-pain » et à la restructuration de l'État-providence

Barbara Hobson
Livia Oláh

Professeure de sociologie, Université de Stockholm.

Professeure-assistante de démographie, Université de Stockholm.

Dans cet article, les auteures s'efforcent de démêler les diverses strates de corrélation entre la participation des femmes au marché du travail et la fécondité, et d'analyser l'impact des politiques sociales destinées à concilier l'emploi et la maternité. Barbara Hobson et Livia Oláh évoquent certains des débats actuels dans la recherche sur l'État-providence et dans les études démographiques portant sur le « tournant positif » de la fécondité et l'emploi des femmes. En concentrant leur étude sur le cas de douze pays européens, elles étudient les mécanismes à travers lesquels un modèle spécifique d'État-providence influence les comportements de fécondité. Durant les années quatre-vingt-dix, le modèle du « ménage à deux revenus » est promu comme la norme par les institutions internationales comme l'OCDE, mais les politiques soutenant ce modèle varient d'un pays à l'autre. Les auteures discernent une corrélation désormais positive entre, d'une part, un haut niveau de politiques de conciliation et de promotion de l'égalité des sexes et, d'autre part, la fécondité.

Au cours de ces dernières décennies, la faiblesse des taux de natalité et le vieillissement de la population ont occupé une place importante sur l'agenda politique de bon nombre d'États-providence. Les risques à long terme sont évidents en ce qui concerne la viabilité des États-providence, qui comptent sur les éléments productifs de la force de travail pour fournir les ressources permettant de subvenir aux besoins des personnes âgées et handicapées. L'évolution des modèles de formation de la famille est un révélateur important des transformations touchant à la construction des rôles sexuels, du travail et de la famille dans différents pays européens. En déterminant qui a ou qui n'a pas d'enfants, on peut arriver à se représenter les nouveaux risques (l'instabilité et les inquiétudes quant à l'avenir économique), mais aussi les nouvelles opportunités et les diverses incitations qui motivent les femmes à

entrer sur le marché du travail, ainsi que les normes qui définissent l'égalité et l'équité entre les hommes et les femmes.

L'interprétation de ces risques et de ces opportunités fournit une lecture des courants sous-tendant les modèles de formation de la famille dans diverses sociétés, des tendances qui ont longtemps défié la compréhension des démographes. Dans la seconde moitié des années quatre-vingt, la corrélation négative entre la participation des femmes au marché du travail et la fécondité s'est renversée pour devenir une corrélation positive – le fameux « tournant positif » –, dans laquelle les sociétés où la participation des femmes au marché du travail était la plus forte étaient aussi celles où les taux de natalité étaient les plus élevés (Ahn et Mira, 2002). La force ou la faiblesse de cette corrélation, sa temporalité et sa validité (est-elle est la conséquence de facteurs nationaux spécifiques ayant échappé à toute mesure ?) sont des questions âprement discutées (Engelhardt *et al.*, 2004 ; Kögel, 2004 ; Esping-Andersen, 1999).

Entre recherche démographique et recherche des régimes d'État-providence

Les démographes se sont penchés tout récemment sur l'influence des politiques sociales et des institutions sur la fertilité. La participation des femmes au marché du travail était intégrée dans les modèles démographiques en tant que coût d'opportunité pesant sur les décisions de fécondité des femmes, mais les incitations et les contraintes inhérentes aux politiques sociales ne l'étaient pas. Ceci a changé au cours de ces dernières années et, désormais, un nombre croissant d'études démographiques s'intéressent de près au rôle des institutions dans la formation des comportements démographiques (Brewster et Rindfuss, 2000 ; McDonald, 2000 ; Oláh, 2001).

Remerciements à la Fondation suédoise pour la recherche en sciences sociales et humaines et au Conseil suédois sur le travail et la recherche sociale pour le soutien qu'ils ont apporté à cette étude sous forme d'une bourse de recherche post-doctorale attribuée à Livia Oláh.

Inversement, les institutions sont la pierre angulaire de la recherche sur l'État-providence. Mais, alors qu'un certain nombre d'études se sont intéressées au coût des enfants en relation avec les questions d'inégalité en général et d'égalité entre les sexes, la recherche ne s'est attachée à la fécondité elle-même que plus récemment. Parmi les analyses les plus sophistiquées, des études de genre centrées sur l'État-providence ont évalué le handicap que représente le fait d'avoir un enfant pour les femmes s'efforçant de combiner leur rôle de parent avec un emploi (Gornick *et al.*, 1997). Le « *tournant positif* » a également engagé les chercheurs travaillant sur les régimes d'État-providence et s'intéressant à la participation des femmes au marché du travail et à la fécondité (Esping-Andersen, 2002 ; Castles, 2003).

Cet article s'efforce d'établir des passerelles entre la recherche démographique et celle sur les régimes d'État-providence. Il s'agit d'un travail exploratoire qui devrait conduire à de nouveaux types d'échanges entre ces deux domaines de recherche. Cette dernière porte tout d'abord sur les années quatre-vingt-dix, en tant que décennie de la « *grève des ventres* » (1), et ce avec l'objectif d'établir un bilan des changements survenus dans les configurations des États, des marchés et de la famille. Ensuite, une vue d'ensemble des tendances démographiques est esquissée à partir de l'exemple de douze pays classés en cinq groupes de régimes d'États-providence : sociaux-démocrates scandinaves (Finlande, Norvège, Suède), conservateurs (France, Allemagne, Pays-Bas), libéraux (Royaume-Uni, Canada), latins (Italie, Espagne) et pays en transition post-socialiste (République tchèque, Hongrie). La troisième partie de cet article passe en revue les principales approches théoriques des dynamiques de la famille et sur les explications actuelles du déclin de la fécondité, pour tenter de mettre en évidence les mécanismes les plus pertinents de cette analyse institutionnelle. Pour terminer, quelques stratégies de recherche sont ébauchées afin de tenter d'établir un lien entre les variables institutionnelles au niveau de chaque pays et les comportements de fécondité au niveau individuel.

États, marchés et familles dans les années 1990 : période de mutation

La décennie quatre-vingt-dix est essentielle à la compréhension du déclin de la fécondité dans un contexte de changement institutionnel. Il s'agit là d'une période de mutation de l'État-providence, d'aggravation des pressions économiques au niveau global et d'accentuation des facteurs qui ont contribué à affaiblir la protection des salariés sur le marché du

travail. Tous ces éléments ont démontré les risques encourus par la famille à salaire unique (Huber et Stephens, 2003). Les années quatre-vingt-dix sont également une décennie durant laquelle certains pays sont passés d'une économie fondée sur le socialisme d'État au néolibéralisme. La restructuration globale et le recul de l'État-providence ont tous deux conduit à l'affaiblissement de la position salariale de l'homme gagne-pain.

Bien que le déclin de ce modèle familial où l'homme est le seul pourvoyeur de ressources ait été un processus graduel – qui n'est d'ailleurs pas encore parvenu à son terme dans nombre de pays –, les années quatre-vingt-dix ont représenté un moment critique, caractérisé par une augmentation spectaculaire de la participation des femmes au marché du travail dans des sociétés où le modèle de l'homme gagne-pain était solidement établi (Lewis, 2002). C'est le cas notamment en Allemagne, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Cependant, la parité entre les hommes et les femmes sur le marché du travail n'a vraiment été réalisée que dans les pays nordiques. À ceci près que la famille à double salaire scandinave correspond plutôt dans les faits au modèle de « *la famille à un salaire trois quarts* » [dans la mesure où l'un des deux parents, souvent la femme, est souvent contraint de réduire son activité professionnelle pour s'occuper de l'éducation des très jeunes enfants (note de la Rédaction)].

Le rôle clé de l'Union européenne

Dans la plupart des pays d'Europe occidentale, les gouvernements ont fait le choix explicite, au cours de la décennie quatre-vingt-dix, de favoriser la participation de tous les adultes au marché du travail (Goodin, 2001). Dans la quasi-totalité des États-providence occidentaux, des incitations et des pressions visant à faire entrer les femmes dans l'emploi salarié ont été développées. L'Union européenne (UE) a joué un rôle-clé pour hâter la fin du modèle de l'homme gagne-pain, en produisant simultanément des codes et des directives destinées à établir l'égalité des sexes. Toutefois, l'UE a parallèlement imposé des plafonds pour la dette publique, des réductions des dépenses de l'État et un discours néolibéral d'autosuffisance exigeant de tous les individus qu'ils deviennent économiquement autonomes (Lewis, 2002). Il convient peut-être d'interpréter les standards et les normes de l'UE concernant la conciliation de l'emploi et des responsabilités familiales à la lumière des défis démographiques auxquels sont confrontées les sociétés européennes (Neyer, 2003).

(1) NDLR : le terme « *birthstrikes* » employé dans la version originale est ici traduit par l'expression « *grève des ventres* », clin d'oeil à l'ouvrage éponyme de Francis Ronsin (1980).

Malgré la convergence des législations en matière d'égalité des sexes, on peut encore constater des variations considérables d'un État-providence à l'autre, concernant les droits et les protections dont peuvent bénéficier les femmes dans l'emploi salarié (Liebert, 2003). Les femmes, en effet, sont confrontées à des marchés du travail différents, ainsi qu'à des systèmes juridiques hétérogènes (des lois énergiques ou faibles lorsqu'il s'agit de garantir l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes sur le marché du travail). Elles sont également confrontées à des formules politiques différentes concernant l'organisation du soin aux jeunes enfants et aux personnes dépendantes : un mélange varié de structures d'accueil publiques et privées et différents niveaux d'indemnisation pour ceux ou celles qui choisissent de se retirer du marché du travail afin de prendre soin des enfants, des personnes âgées ou des handicapés. À l'exception notable des pays scandinaves, où les femmes ont été attirées en grand nombre sur le marché du travail durant l'âge d'or de l'État-providence, dans la plupart des pays, le phénomène de l'entrée des femmes dans l'emploi salarié s'est produit durant une phase de recul et de restructuration de l'État-providence (Hobson, 2003).

Le déclin de la fécondité : un processus de longue durée

L'analyse présente se focalise sur les années quatre-vingt-dix, dans la mesure où il s'agit d'une période critique durant laquelle se sont produites les mutations politiques et institutionnelles qui façonnent aujourd'hui la fécondité. Il est important de noter, malgré tout, que le déclin de la fécondité est un processus structurel de longue durée très différent de la crise économique des années trente, qui avait entraîné une chute dramatique des naissances (Caldwell et Schindlmayr, 2003). Les tendances démographiques, objet de cette étude, sont le résultat de changements à long terme des processus de formation de la famille dans le monde développé. Ces changements ont débuté au milieu des années soixante et marquent la fin de « l'âge d'or de la famille ». Cette époque a été caractérisée par des taux élevés de nuptialité et de natalité à un âge relativement jeune, des taux de divorce faibles et des formes familiales non traditionnelles peu développées.

Au cours des années quatre-vingt-dix, en revanche, les taux de nuptialité ont baissé voire franchement décliné. L'âge moyen au premier mariage a augmenté. Les taux globaux de fécondité ont atteint leur niveau historique le plus faible (nettement en dessous du seuil de renouvellement des populations, qui est de 2,1 enfants par femme). Les ruptures conjugales se sont multipliées y compris au sein de familles avec enfants. Une proportion sans cesse

croissante d'enfants vivent désormais dans des foyers monoparentaux (le plus souvent avec leur mère). De même, les individus contractent plus souvent de nouvelles unions, ce qui complique encore les décisions de maternité lorsque des enfants sont nés d'unions précédentes. Ces mutations mettent en évidence les contradictions entre les orientations individuelles et familiales, en même temps que la prise de conscience par les femmes des risques de dépendance économique après le divorce. À cela viennent s'ajouter l'émergence de normes et de valeurs d'égalité entre les genres qui s'expriment sous forme de revendications d'égalité des sexes dans la famille et par le développement d'incitations publiques pour faire entrer les femmes dans l'emploi rémunéré (une hausse des salaires des femmes couplée à une baisse des salaires des hommes et à une précarisation de l'emploi de ces derniers). Ces évolutions se sont produites dans le contexte d'une hausse du coût de la vie et d'une augmentation de la consommation.

De nouvelles tendances démographiques

L'image détaillée des nouvelles tendances démographiques montre que, vers le milieu des années quatre-vingt-dix, le mariage a quasiment cessé d'être la forme dominante d'union en Scandinavie, en France, au Royaume-Uni et au Canada, à mesure que se banalisaient la cohabitation non maritale et les relations où les deux partenaires occupent des logements séparés. En Europe méridionale et dans les États de transition post-socialiste, le déclin des taux de mariage s'explique moins par la banalisation des relations non maritales que par la difficulté grandissante d'établir des relations durables dans un contexte d'incertitude économique et de pénurie de logements (Sardon, 1993 ; Philipov et Dorbritz, 2003).

La réticence des individus à s'engager dans des relations durables est également évidente dans les tendances de la fécondité (annexe 1 p. 56-58 – tableau et graphique 1 p. 58-56). Les taux de fécondité ont commencé à décliner en Suède et dans d'autres pays nordiques dans les années soixante, parallèlement à la hausse des taux de participation des femmes au marché du travail. Le Canada et l'Europe occidentale ont suivi cette tendance dans les années soixante-dix. L'Europe méridionale a fait de même dans les années quatre-vingt, bien que, dans ces pays, la participation des femmes au marché du travail ait été encore modeste. En Europe centrale et orientale, malgré la dominance du modèle de la famille à double salaire, la fécondité est demeurée proche du seuil de renouvellement des générations durant la période du socialisme d'État, avant de s'adapter rapidement aux tendances générales dans les années quatre-vingt-dix (Conseil

de l'Europe, 2002). Au même moment, on assiste en Europe à une augmentation globale des naissances hors mariage, généralement associées aux couples concubins, sauf dans le cas de l'Europe méridionale et de la Pologne.

À l'orée du XXI^e siècle, une fécondité en dessous du seuil de remplacement des générations est la norme plutôt que l'exception dans tout le monde développé. Les démographes distinguent trois niveaux différents dans cette catégorie : une *fécondité basse*, c'est-à-dire en dessous du seuil de remplacement mais atteignant au moins 1,5 enfant par femme. Ce groupe inclut des États-providence sociaux-démocrates et libéraux (la Suède se distingue par la fécondité la plus basse de ce groupe depuis le milieu des années quatre-vingt-dix), ainsi que la France et les Pays-Bas ; une *fécondité très basse* comprise entre 1,5 et 1,31 enfant par femme (ce groupe comprend l'Allemagne et quelques-uns des États post-socialistes) ; et, enfin, un troisième groupe connaissant une fécondité extrêmement basse (*lowest-low*), c'est à dire inférieure à 1,31 enfant par femme, comprenant les pays latins et quelques États post-socialistes (Kohler *et al.*, 2002 ; Billari, 2004). Dans cet article, pour se référer aux mêmes niveaux, on utilisera les termes suivants : « moyenne à basse », « basse » et « très basse ».

L'ajournement de la première naissance

Une composante spécifique du déclin spectaculaire de la fécondité est la proportion de femmes sans enfant, mais celle-ci n'a pas augmenté de façon significative ; elle ne saurait donc expliquer la chute substantielle des taux de natalité. Il demeure néanmoins qu'il s'agit d'une question importante dans la mesure où, selon toute probabilité, cette proportion est appelée à augmenter plus encore, étant donné les tendances vers une forte augmentation de l'âge moyen des mères lors de la naissance de leur premier enfant. Exception faite des pays de transition post-socialiste, où les femmes mettent au monde leur premier enfant vers l'âge de 25 ans, la première naissance a été retardée jusqu'à la trentaine dans tout le monde développé. Cet ajournement de la première naissance a été un facteur crucial des faibles taux de fécondité typiques des années quatre-vingt-dix. Il pourrait même contribuer à réduire encore la fécondité dans l'avenir.

D'un point de vue économique, l'ajournement de la première naissance peut certes être considéré comme une décision positive, dans la mesure où les couples consolident leur position sur le marché du travail et sont donc mieux à même d'élever leurs enfants. Mais, l'ajournement de la première naissance est associé à certains risques concernant la future fécondité. Tout d'abord, la fécondité décline

avec l'âge, et tout particulièrement après trente-cinq ans (Menken, 1985). Il en résulte que les femmes qui retardent leur première naissance jusqu'à la trentaine encourent un risque considérablement plus élevé de ne jamais devenir mères. Par ailleurs, en raison des contraintes biologiques, l'ajournement de la naissance du premier enfant raccourcit d'autant la période de la reproduction et, par là même, réduit le nombre d'enfants qu'une femme mettra au monde. Même si la technologie médicale ne cesse de repousser les limites de l'âge maximum auquel une naissance est possible, ces traitements restent très onéreux et peuvent comporter des risques tant pour la mère que pour l'enfant (Beets *et al.*, 1994). Enfin, une femme d'une quarantaine d'années peut sembler « trop vieille » pour la maternité dans un contexte culturel particulier, comme c'était le cas dans les sociétés d'Europe centrale et orientale jusqu'à tout récemment. Pour finir, l'ajournement de la première naissance peut conduire à l'abandon du projet parental parce que les individus s'habituent au style de vie des couples sans enfant (Morgan, 2003).

L'instabilité croissante des unions

Les tendances actuelles de la fécondité reflètent également l'instabilité croissante des unions. À l'exclusion des pays catholiques (Europe du sud, Pologne), les taux globaux de divorce sont élevés et/ou en augmentation rapide. La banalisation de la cohabitation non maritale accroît également l'instabilité de la famille, ces unions tendant à durer moins longtemps que le mariage. Un haut degré d'instabilité, associé à des périodes de vie en couple plus courtes, a pour effet de réduire la fécondité. La seule perspective d'avoir à élever, seule, ses enfants peut également suffire à réduire le nombre d'enfants qu'une femme est prête à mettre au monde, ce qui affecte la fécondité globale de la société. Par ailleurs, le contexte institutionnel est susceptible de modifier les relations entre tous ces facteurs. Un haut degré d'instabilité familiale augmente la fréquence de secondes ou multiples unions. Ces couples peuvent choisir de concevoir des enfants ensemble, ce qui peut contribuer à augmenter la fécondité. La perspective d'une maternité dans ces unions est fortement influencée par le nombre, l'âge et le lieu de résidence des enfants nés des unions précédentes.

L'image esquissée est très complexe. Même si le mariage est le contexte principal de la maternité, certains pays où les taux globaux de premiers mariages sont très bas (par exemple, les pays nordiques) ne sont pas forcément ceux où les taux de fécondité sont les plus bas. Au Royaume-Uni, en France, aux Pays-Bas et en Suède, pays où les femmes tendent à retarder la première naissance le

plus longtemps, on ne constate pas des niveaux de fécondité exceptionnellement bas. Un bas niveau de dissolutions de mariage ne semble pas en lui-même augmenter la fécondité. Comment alors démêler cette tendance complexe des niveaux de fécondité dans le monde développé, puisque les simples explications démographiques s'avèrent insuffisantes ?

L'influence du contexte institutionnel sur les décisions de fécondité des femmes

Tout en reconnaissant que l'évolution vers des niveaux de fécondité faibles transcende les clivages entre les régimes d'États-providence, on s'intéresse à la diversité de l'influence du contexte institutionnel sur les décisions de fécondité des femmes (annexe 2, p. 59). Si les variations existantes entre les différents régimes d'État-providence sont appréhendées selon la thèse du « tournant positif », il est logique d'examiner les modèles de fécondité et de participation des femmes au marché du travail (annexe 1 – graphiques I et II, et annexe 2 p. 56 à 59). L'Italie et l'Espagne connaissent des modèles similaires, où les taux de fécondité s'effondrent à leur niveau le plus bas lorsque la participation des femmes au marché du travail atteint un seuil d'environ 40 %. Les États-providence libéraux, tels le Canada et le Royaume-Uni, se ressemblent également, avec une forte augmentation de l'emploi des femmes vers la fin des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix, accompagnée seulement d'une légère baisse de la fécondité.

Dans les trois États-providence scandinaves, on retrouve une même tendance à l'augmentation de la fécondité parallèlement à celle de la participation des femmes au marché du travail, mais la Suède se distingue des autres avec des taux de natalité proches du seuil de renouvellement des générations à la fin des années quatre-vingt – un exemple paradigmatique du « tournant positif » – et une chute rapide des indices de fécondité dans les années quatre-vingt-dix. On constate une diminution légère de la participation des femmes au marché du travail en Suède et en Finlande, mais les taux de natalité ne s'effondrent qu'en Suède. Ainsi, les années quatre-vingt-dix apparaissent comme une période de « grève des ventres » en Suède, en réponse à la crise économique et aux incertitudes planant sur l'avenir.

Les pays de transition socialiste, la Hongrie et la République tchèque, apparaissent aussi très similaires, montrant un déclin brutal de la fécondité et un effondrement de la participation des femmes au marché du travail après la chute de l'Ancien Régime. Dans ces pays, les femmes étaient jusqu'alors

très bien intégrées dans l'emploi salarié. Il s'agit donc là également d'exemples paradigmatiques de « grève des ventres » en réaction à la perte des emplois et aux incertitudes planant sur l'avenir du marché du travail. Dans les trois pays conservateurs, en 2000, on constate une convergence de la participation au marché du travail mais des différences dans les niveaux de fécondité. La France et les Pays-Bas sont des exemples de pays où les niveaux de fécondité oscillent entre bas et moyens ; l'Allemagne de l'Ouest compte parmi les pays où la fécondité est basse. Pour résumer, les regroupements par régimes d'États-providence reflètent quelques-unes des variations institutionnelles sous-tendant les modèles de fécondité. Cependant, ils ne reflètent pas entièrement l'ensemble complexe des incitations et des contraintes de la formation de la famille.

Théories et mécanismes du déclin de la fécondité

On assiste actuellement à une prolifération de théories visant à expliquer le déclin de la fécondité, mais aucune d'elles ne fournit une explication d'ensemble apte à expliquer les causes de ce phénomène (Billari, 2004). On se trouve face à un éventail de théories qui expliquent partiellement une fraction de la variation transnationale.

Des explications culturelles

Les explications culturelles des bas niveaux de fécondité se concentrent souvent sur des préférences de style de vie que Catherine Hakim (2003) appelle la thèse de l'égoïsme. Elisabeth Beck-Gernsheim (1999) propose une terminologie différente, se référant à un glissement des orientations familiales vers des orientations individuelles. Dans cette optique, les préférences pour les enfants décroissent parmi les individus dotés d'une vision du monde post-matérialiste pour laquelle la réalisation du potentiel individuel est l'objectif principal de l'existence (Caldwell et Schindlmayr, 2003). Les enfants peuvent également être considérés comme des atteintes au style de vie matérialiste et consumériste de l'individu ou du couple. Les données statistiques qui permettraient de tester cette théorie des préférences individuelles ne sont pas encore disponibles, mais nos propres données agrégées suggèrent que ces dimensions culturelles ne mènent pas très loin dans l'explication des différences spécifiques à chaque pays, les sociétés les moins religieuses et les plus individualistes n'étant pas forcément celles où les taux de natalité sont les plus bas.

Les normes culturelles, les valeurs familiales traditionnelles et les croyances religieuses ont servi à expliquer les hauts niveaux de fécondité traditionnellement observés dans certaines sociétés (pays

catholiques notamment) (Castles, 2003). Dans ces pays, les taux de divorce et de cohabitation non maritale sont bas, suggérant des relations stables et des taux élevés de deuxième et troisième naissances. Mais l'examen des taux globaux de fécondité révèle que, s'il existait autrefois une corrélation positive entre les valeurs culturelles traditionnelles et une fécondité élevée, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Certaines études suggèrent que le familialisme est même une cause de bas niveaux de fécondité dans ces pays – pour des raisons liées aux attentes concernant le style de vie –, dans la mesure où les jeunes individus bénéficient des standards de forte consommation calquée sur le niveau de vie de leurs parents, des standards auxquels ils ne peuvent prétendre lorsqu'ils deviennent eux-mêmes jeunes parents (Dalla Zuanna, 2001). Lorsque le taux de chômage des jeunes oscille entre 33 % et 35 %, le familialisme retarde le moment où ces derniers quittent le foyer familial et repousse l'âge du mariage entraînant des taux de natalité plus bas.

Des explications économiques

• Le coût des enfants

Les théories du choix rationnel ont constitué le cadre de référence théorique dominant pour expliquer la fécondité et, en premier lieu, celles dérivées des modèles de Gary S. Becker, dans lesquels le coût des enfants est associé à une baisse des revenus familiaux et à une augmentation des coûts d'opportunité des femmes, des coûts liés à une absence du marché du travail motivée par la maternité et par le soin aux enfants (Becker, 1991). Il est cependant impossible aux familles de prédire les coûts futurs des enfants et, en outre, les hommes et les femmes supportent ces coûts différemment (Folbre, 1994). Les hommes peuvent abandonner les femmes ou bien recourir au divorce, alors que les femmes, qui ont assumé la majeure partie du travail de soin à leurs enfants et des tâches domestiques non rémunérées, sont confrontées au risque de pauvreté après le divorce. Le coût des enfants, pour les femmes, est indissociablement lié au contexte institutionnel (Di Prete *et al.*, 2003).

Le cadre de la recherche tente d'élargir le champ de l'analyse économique traditionnelle des décisions de fécondité, en replaçant le coût des enfants dans le contexte plus général des évolutions des normes culturelles et des attentes liées au mariage, à la maternité et à l'indépendance économique des femmes, des normes de l'Union européenne concernant l'autonomie et l'égalité des sexes et des pressions économiques que subissent aujourd'hui les individus et les familles par suite de la restructuration globale et du recul de l'État-providence (Engelhardt et Prskawetz, 2004 ; Gauthier, 2004 ; Neyer, 2003).

• Incertitude et risque

Ulrich Beck (1999) a inventé la formule « *la société du risque* » pour exprimer le sentiment d'incertitude des individus confrontés à l'instabilité de leurs vies. Les études qualitatives et quantitatives confirment que les jeunes adultes hésitent davantage à former des unions ou à envisager de mettre au monde des enfants dans les périodes économiquement difficiles (Santow et Bracher, 2001). Jennifer Tanner et Scott Yabiku (1999) montrent que la transition de la jeunesse contemporaine vers l'âge adulte est retardée, non pas parce qu'ils ont des objectifs différents de ceux de leurs parents mais parce que les objectifs d'emplois stables demeurent dominants. Ce sont les réalités économiques qui frustrer ces objectifs.

Alors que le retour à la paix après la Seconde Guerre mondiale avait signifié une protection de l'emploi et une sécurité accrues pour les hommes adultes dans les États-providence européens, les années quatre-vingt-dix ont signifié une baisse des salaires horaires et de l'activité (Morissette, 1998 ; Oppenheimer et Lewis, 1999). Dans cette situation, la perte de salaire des femmes liée à la maternité peut s'avérer très coûteuse pour les familles. La formation d'une famille nécessite de plus en plus que chacun des deux conjoints contribue à sa richesse par un salaire (Turcotte et Goldscheider, 1998).

La plupart des pays entrant dans le cadre de l'étude ont été confrontés aux restrictions budgétaires de l'État-providence qui ont marqué la fin des années quatre-vingt, et tous ont répondu aux effets des pressions économiques globales en affaiblissant ou en éliminant les politiques destinées à « démarchandiser » la vie des travailleurs. Même dans les pays où existent des politiques généreuses de congés parentaux et des services d'accueil des enfants collectifs, on peut constater qu'un nombre conséquent de femmes évite de devenir mères ou retarde le moment de leur grossesse, ce qui augmente les risques de rester sans enfant. Un grand nombre d'entre elles estiment qu'elles risquent de perdre leur emploi si elles profitent de leurs droits parentaux dans une période où les entreprises réduisent leurs effectifs.

L'incohérence

Pour Peter McDonald (2000), les taux de natalité bas sont le résultat d'une incohérence entre les changements intervenus dans les rôles et les aspirations économiques des femmes et l'absence de changement dans le domaine des institutions et des responsabilités familiales. D'après les réponses des hommes et des femmes interrogés dans le cadre de différentes études, le modèle de l'homme

seul soutien de famille n'est plus la norme dans les pays riches occidentaux (Di Prete *et al.*, 2003). L'incohérence est un mécanisme qui saisit, d'une part, l'incapacité des arrangements institutionnels à concilier la famille et l'emploi et, d'autre part, la contradiction entre l'inégalité des sexes au sein de la famille et les normes d'égalité des sexes sur le marché et dans les politiques sociales. Forcées de faire un choix entre un statut enviable sur le marché du travail et un statut dominé dans la cellule familiale, les femmes sont tentées de renoncer à fonder une famille (Turcotte et Goldscheider, 1998).

Dans aucune société il n'existe de division sexuelle du travail absolument égalitaire, que ce travail soit rémunéré ou non, mais on peut observer certaines variations d'un pays à l'autre. Ces variations sont souvent façonnées par le soutien institutionnel à l'emploi des mères qui est très variable selon les États. Il sera donc utile d'un point de vue analytique de distinguer, d'une part, l'incohérence en tant que déséquilibre entre les attentes d'autonomie économique des femmes et les politiques de conciliation de l'emploi et de la famille et, d'autre part, l'incohérence en tant que disjonction entre les normes d'égalité des sexes présentes dans la société et l'inégalité au sein de la famille. On aborde ici les politiques de conciliation.

Les institutions et le mécanisme d'incohérence

Les décisions de fécondité des individus sont façonnées par un éventail de facteurs institutionnels, notamment les marchés du logement et du travail et les politiques sociales. Les aides financières aux familles avec enfants sont l'exemple le plus évident d'un levier politique destiné à augmenter la natalité. Dans certains pays, ces aides n'ont été distribuées qu'aux familles qui l'élèvent plus d'un enfant. La Norvège représente un cas exceptionnel dans la mesure où les aides octroyées sont les mêmes pour chacun des enfants de la famille. Cependant, ces transferts apparaissent avoir assez peu d'influence sur les taux globaux de fécondité (Sleebo, 2003). Les principales politiques qui affectent la fécondité le font souvent de façon indirecte. C'est le cas, par exemple, du soutien à l'emploi des mères (Esping-Andersen, 2002).

Il existe toute une gamme de mesures et de politiques familiales qui peuvent influencer les divers aspects de la vie familiale (Kammerman et Kahn, 1981, Gauthier, 2004). Dans quelle mesure et de quelle façon ces politiques affectent-elles la fécondité ? Ce sont là des questions fort complexes. Une première stratégie vise à favoriser la fécondité en facilitant la sortie des femmes du marché du travail de façon plus ou moins permanente (par le biais d'allocations familiales généreuses et des incitations fiscales). D'autres stratégies consistent à offrir des aides financières et des services destinés à inciter

les femmes à participer au marché du travail (cette stratégie était utilisée dans les anciennes sociétés socialistes où les avantages en matière de logement, les allocations familiales, les structures d'accueil des jeunes enfants et l'infrastructure sociale en général cherchaient à favoriser la natalité et l'emploi des femmes).

Partisan d'une approche globale, Gerda Neyer (2003) défend l'idée que, pour évaluer les politiques familiales, il est essentiel de prendre en compte tous les types de politiques familiales. Dans cette optique, Janet C. Gornick, Marcia K. Meyers et Katherin E. Ross (1997) ont créé un index des politiques, destiné à mesurer le soutien à l'emploi des mères. Cet index a été appliqué à une étude de la fécondité dans les pays de l'OCDE (Sleebo, 2003). Fait notable, cette étude ne révèle qu'une corrélation faiblement positive entre l'index composite des politiques de conciliation emploi-famille et la fécondité. Cependant, l'index sous-estime peut-être les effets de ces diverses politiques sur les comportements de fécondité à l'échelle nationale et infranationale. La part du secteur public dans les services d'accueil des jeunes enfants peut avoir moins d'importance pour les femmes ayant bénéficié d'un niveau d'éducation supérieur que pour les moins éduquées d'entre elles.

En outre, d'autres variables liées à l'emploi et au lieu de travail peuvent façonner indirectement les décisions de fécondité, dans la mesure où elles interagissent aussi avec les stratégies d'équilibre entre l'emploi et la famille. Par exemple, la part du secteur public dans l'emploi salarié – ces lieux de travail offrent des conditions plus favorables à la vie familiale – ou la part des emplois à temps partiel, qui permettent de combiner plus facilement l'emploi et le soin aux enfants (O'Reilly et Fagan, 1998) et favorisent l'emploi des mères (Sundström, 1991).

Le concept de la « grève des ventres » et ses mécanismes

Les analyses du « tournant positif » dans les études comparatives de l'État-providence montrent que les pays qui se sont dotés de politiques actives de conciliation entre emploi et famille bénéficient d'une fécondité relativement élevée, tandis que les pays où la fécondité est la plus basse n'ont souvent que des politiques de conciliation limitées, voire aucune politique dans ce domaine (Esping-Andersen, 2002). Cette approche ne permet qu'une compréhension médiocre des mécanismes qui sous-tendent le déclin de la fertilité. Tout d'abord, s'il est vrai que la recherche révèle une corrélation positive entre l'emploi des femmes et la fécondité, les pays situés dans la catégorie où la fécondité est la plus élevée (dans le monde développé) n'ont pas toujours la

plus forte proportion de femmes dans l'emploi salarié. Et, surtout, la thèse du « *tournant positif* » ne permet pas de déterminer qui sont les femmes n'ayant pas d'enfant(s) (c'est-à-dire pratiquant la « *grève des naissances* »), dans quel contexte institutionnel et en réponse à quelles politiques.

L'expression « *grève des ventres* » ne doit pas être prise dans un sens littéral. Les femmes ne se sont pas mobilisées pour protester contre les contraintes de la maternité et de l'éducation des enfants dans leurs différentes sociétés. D'un point de vue sociétal, l'expression « *grève des ventres* » est une métaphore du phénomène de très basse fécondité, que connaissent les sociétés où un nombre significatif de femmes n'ont pas d'enfants ou seulement un enfant. Dans une perspective individualiste, l'expression « *grève des naissances* » est utilisée pour rendre compte de la décision de limitation de fécondité, en fonction des caractéristiques sociales particulières des femmes au sein de chaque société étudiée. La variable principale retenue est le niveau d'éducation. Il en découle que l'on peut constater une « *grève des ventres* » dans des sociétés aux niveaux de fécondité modérés.

Trois postulats implicites sont sous-jacents à la notion de « *grève des ventres* » :

- les femmes ont accès à des méthodes de contraception et d'interruption de grossesse, c'est-à-dire qu'elles peuvent planifier leur fécondité ;
- le déclin de la fécondité peut être considéré comme une « *grève des naissances* » de la part des femmes qui choisissent de ne pas supporter les coûts financiers et non financiers des enfants ;
- les décisions de fécondité individuelle ne peuvent être découplées de leurs contextes institutionnels et des politiques sociales destinées à influencer la maternité, directement ou indirectement.

Par certains aspects, les pays de l'Europe de l'Est étudiés sont des cas paradigmatiques de sociétés confrontées à la « *grève des ventres* », où l'indice de fécondité a décliné de façon spectaculaire, jusqu'à 1,1 en République tchèque et 1,3 en Hongrie. L'incertitude économique a une grande influence sur les décisions de fécondité dans ces pays, dans la mesure où la thérapie de choc du néolibéralisme a traumatisé des populations habituées à un régime où l'emploi était garanti, où les prix étaient stabilisés à des niveaux bas grâce aux subventions de l'État, et où les politiques sociales offraient des aides très généreuses pour encourager mariage précoce et natalité (qui était élevée) (Standing, 1996). L'incohérence telle qu'elle opère dans ces pays reflète la disjonction entre les normes – telles que

la participation des femmes à l'emploi salarié et les politiques de conciliation entre famille et travail – et les possibilités, toujours plus réduites, de concilier l'emploi avec la maternité.

Les mécanismes de risque et d'incohérence reflètent le contexte institutionnel des États-providence

En choisissant les régimes d'État-providence comme cadre de référence, on a cherché à souligner les contextes institutionnels des décisions de fécondité et d'éducation des enfants. Les mécanismes de risque et d'incohérence reflètent le contexte institutionnel des États-providence : ceux et celles vivant dans les États-providence qui soutiennent la conciliation entre la famille et l'emploi ressentent le moins l'effet d'incohérence, et ceux et celles pour qui la maternité présente le moins de risques vivent dans des sociétés qui protègent les salariés contre les vicissitudes du marché ou, en d'autres termes, garantissent l'étendue de leurs droits sociaux.

Le tableau de l'annexe 1 (p. 58) résume la façon dont ces mécanismes pourraient opérer dans différents pays. Il suggère également les différences qui peuvent exister au sein même de ces pays. Ainsi, les individus ayant bénéficié de niveaux d'éducation moins élevés sont plus sensibles à l'inquiétude économique et ont une perception de risque plus élevée face à la question de la maternité ; ils dépendent davantage des services et des transferts de l'État dès lors qu'ils souhaitent concilier leur emploi avec la possibilité de devenir parents. Les effets des politiques familiales divergent si on se réfère aux différentes catégories sociales auxquelles appartiennent les femmes. Ce fait est souvent ignoré par les chercheurs qui se concentrent uniquement sur l'effet de ces mesures sur la procréation. La recherche en cours fondée sur des données individuelles apporte les preuves de cette assertion (2).

Une analyse multi-niveaux des variables individuelles et institutionnelles dans douze pays montre que les politiques reflétant les mécanismes évoqués *supra* ont une influence significative sur la probabilité d'une première naissance dans les années quatre-vingt-dix, et ce après contrôle portant sur l'âge et le niveau d'éducation. Ces variables incluent la part des emplois du secteur public, les services publics d'accueil des enfants, le niveau de rémunération des congés parentaux, les taux de chômage, la participation des femmes à la force de travail et le chômage des femmes (annexe 2, p. 59). Le nombre de semaines de

(2) Pour une description des données du programme de la Commission européenne « LIS », des méthodes et de l'analyse, voir Hobson et Oláh, 2004.

congé parental au-delà du congé post-natal ou du congé parental indemnisé en fonction du revenu constitue cependant une exception notable. Cette politique de conciliation emploi/famille ne semble pas optimale, tant pour les femmes bénéficiant de niveaux d'éducation élevés poursuivant des carrières et disposant de salaires conséquents, qui sont pénalisées en termes d'avancement de carrière et de salaire, que pour les familles aux revenus modestes qui doivent pouvoir compter sur deux salaires.

La capacité des femmes à concilier emploi et maternité contribue à atténuer la perception des risques

À la lumière de ces observations, il apparaît que les mécanismes de risque économique et d'incohérence sont souvent inextricablement liés dans les décisions de fécondité. Ceci s'explique par le fait que la capacité des femmes à concilier emploi et maternité contribue à atténuer la perception des risques, s'agissant des réductions d'effectifs des entreprises ou des réductions d'horaires de travail et de salaires qui existent dans des économies hautement globalisées.

Les tendances actuelles à l'affaiblissement des taux de natalité bas révèlent les risques auxquels sont confrontés les pays aux taux de fécondité bas et très bas qui ne font aucun effort pour changer leurs politiques, et où l'incohérence est la plus marquée. La « grève des ventres » transcende les clivages de niveaux d'éducation dans les pays des anciens régimes socialistes (Hobson et Oláh, 2004), où la famille à double salaire et les politiques combinant l'emploi et la formation de la famille étaient déjà la norme. Dans ces pays, les politiques actuelles de conciliation sont plus faibles ou même inexistantes. En Suède, où les politiques favorables à la famille bénéficient toujours d'une priorité sur l'agenda politique, la chute spectaculaire des taux de natalité constatée durant la crise économique du milieu des années quatre-vingt-dix semble n'avoir été que temporaire.

Comme le suggère l'analyse du mécanisme d'incohérence, la « grève des ventres » est un moyen de résistance persistante pour les femmes. Celles-ci évaluent désormais les risques inhérents à la dépendance économique vis-à-vis de leurs conjoints et saisissent les opportunités que leur offre le marché du travail. Cependant, ces femmes ne voient aucune possibilité de réconcilier la maternité avec leur emploi.

Références bibliographiques

Ahn N. et Mira P., 2002, *A note on the changing relationship between fertility and female employment rates in developed countries*, *Journal of Population Economics*, vol. 15, n° 4.

Beaujot R., 2000, *Earning et caring in canadian families*, Broadview Press.

Beck U., 1999, *World risk society*, Polity Press.

Beck-Gernsheim E., 1999, *On the way to a post-familial family: from a community of need to elective affinities*, *Theory, culture and society*, vol. 15.

Becker G. S., 1991, *A treatise on the family*, Harvard University Press.

Beets G., Te Velde E., Verlove-Vanhornick P., Merkus H. et Bruinse H., 1994, *Medical complications of aging fertility*, in *Population and family in the low countries 1993: late fertility and other current issues* (sous la dir. de Beets G.C.N. et al.), NIDI, CBGS, Swets et Zeitlinger.

Billari F. C., 2004, *Choices, opportunities and constraints of partnership, childbearing and parenting: the patterns of the 1990s*, Background paper for the European Population Forum, Geneva, Switzerland, 12-14 janvier 2004.

Brewster K.L. et Rindfuss R., 2000, *Fertility and women's employment in industrialized nations*, *Annual Review of Sociology*, vol 26.

Bruning G. et Plantenga J., 1999, *Parental leave and equal opportunities: experiences in eight european countries*, *Journal of European Social Policy*, vol. 9, n° 3.

Caldwell J. C. et Schindlmayr T., 2003, *Explanations of the fertility crisis in modern societies: a search for commonalities*, *Population Studies*, vol. 57, n° 3.

Castles F. G., 2003, *The World turned upside down. Below replacement fertility: changing preferences and family friendly public policy in 21 OECD Countries*, University of Edinburgh, unpublished manuscript.

Conseil de l'Europe, 2002, *Recent demographic developments in Europe*, Council of Europe Press.

- Dalla Zuanna G., 2001, *The banquet of aeolus. A familistic interpretation of Italy's lowest low fertility*, **Demographic Research**, vol. 4, article 5.
- Di Prete T., Morgan S.P., Engelhardt H. et Pacalova H., 2003, *Do cross national differences in the costs of children, generate cross-national differences in fertility rates?*, **Population Research and Policy Review**, vol. 22, n° 5-6.
- Engelhardt H. et Prskawetz A., 2004, *On the changing correlation between fertility and female-employment over space and time*, **European Journal of Population**, vol. 20, n° 1.
- Engelhardt H., Kögel T. et Prskawetz A., 2004, *Fertility and women's employment reconsidered: a macro-level time-series analysis for developed countries, 1960-2000*, **Population Studies**, vol. 58, n° 1.
- Esping-Andersen G., 1999, **Social foundations of postindustrial economics**, Oxford University Press.
- Esping-Andersen G., 2002, *A child centered social investment strategy*, in **Why we need a new welfare state?** (sous la dir. de Esping-Andersen G., D., Gallie D., A., Hemerijck A. et Myles J.), Oxford University Press.
- Folbre N., 1994, **Who pays for the kids? Gender and the structures of constraint**, Routledge.
- Gauthier A. H., 2004, **Choices, opportunities and constraints on partnership, childbearing and parenting: the policy responses**, Background paper for the European Population Forum, Geneva, Switzerland, 12-14 janvier 2004.
- Gauthier A. H., 2003, **Comparative family benefits database**, version 2, University of Calgary, http://soci.ucalgary.ca/fypp/family_policy_databases.htm.
- Gauthier A.H. et Bortnik A., 2001, **Comparative maternity, parental, and childcare database**, version 2, University of Calgary, http://soci.ucalgary.ca/fypp/family_policy_databases.htm.
- González-López M. J., 2003, **Servicios de atención a la infancia en España** (Childcare services in Spain), Documento de trabajo 1/2003, Fundación Alternativas.
- Goodin R. E., 2001, *Work and welfare: towards a post-productivist welfare regime*, **British Journal of Political Science**, vol 31, n° 1.
- Gornick J. C. et Meyers M. K., 2003, **Families that work: policies for reconciling parenthood and employment**, Russell Sage Foundation.
- Gornick J. C., Meyers M. K. et Ross K. E., 1997, *Supporting the employment of mothers: policy variation across fourteen welfare states*, **Journal of European Social Policy**, vol. 7, n° 1.
- Hakim C., 2003, *A new approach to explaining fertility patterns: preference theory*, **Population and Development Review**, vol. 29, n° 3.
- Hobson B. (dir.), 2002, **Making men into fathers, men masculinities and the social politics of fatherhood**, Cambridge University Press.
- Hobson B., 2003, *The individualised worker, the gender participatory and the gender equity models in Sweden*, **Social Policy et Society**, vol. 3, n° 1.
- Hobson, B. et Oláh L., 2004, « The positive turn or birthstrikes? Sites of resistance to residual male-breadwinner societies and to welfare state restructuring », Paper presented at the RC 19 Conference, Paris, 2004.
- Hoem B., 1995, *The way to the swedish gender-segregated labor market*, in **Gender and family change in industrialized countries** (sous la dir. de Mason K.O. et Jensen A.-M.), Oxford University Press.
- Huber E. et Stephens J. D., 2003, « Determinants of welfare state approaches to old and new social risks », Paper presented at the Meetings of the Research Committee 19 of the ISA, Toronto, Canada, August 21-24.
- ILO, diff. yrs, **Database on labour statistics** (Laborsta), ILO Bureau of Statistics, Geneva.<http://laborsta.ilo.org/>
- ILO, 2003, **Public sector employment data base (PSEDB)**, ILO Bureau of Statistics, Geneva.
- Kamerman S. B. et Kahn A. (dir.), 1981, **Child care, family benefits and working parents: a study in comparative policy**, Columbia University Press.
- Kantorová V., 2004, **Family life transitions of young women in a changing society: first union formation and birth of first child in the Czech Republic, 1970-1997**, Ph.D. Dissertation. Charles University/Université de Paris-Sorbonne.
- Kohler H.-P., Billari F. C. et Ortega J. A., 2002, *The emergence of lowest-low fertility in Europe during the 1990s*, **Population and Development Review**, vol. 28, n° 4.
- Kögel T., 2004, *Did the association between fertility and female employment within OECD countries really change its sign?*, **Journal of Population Economics**, vol. 17, n° 1.

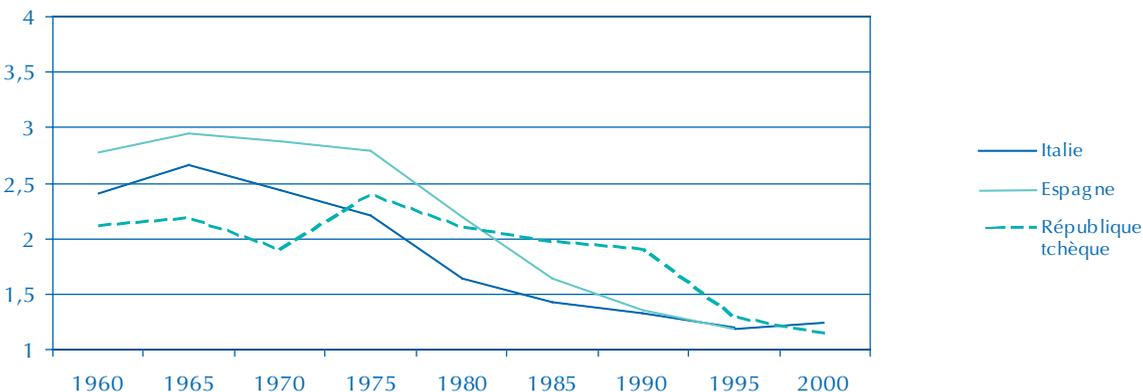
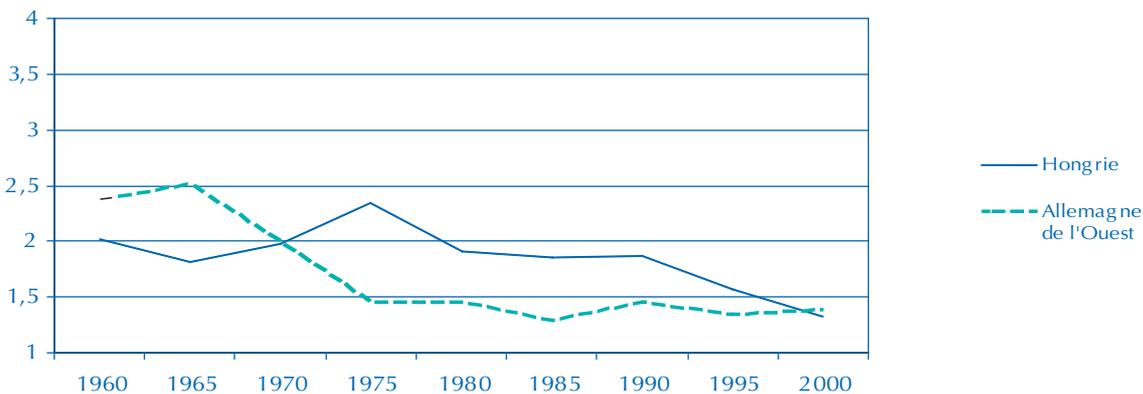
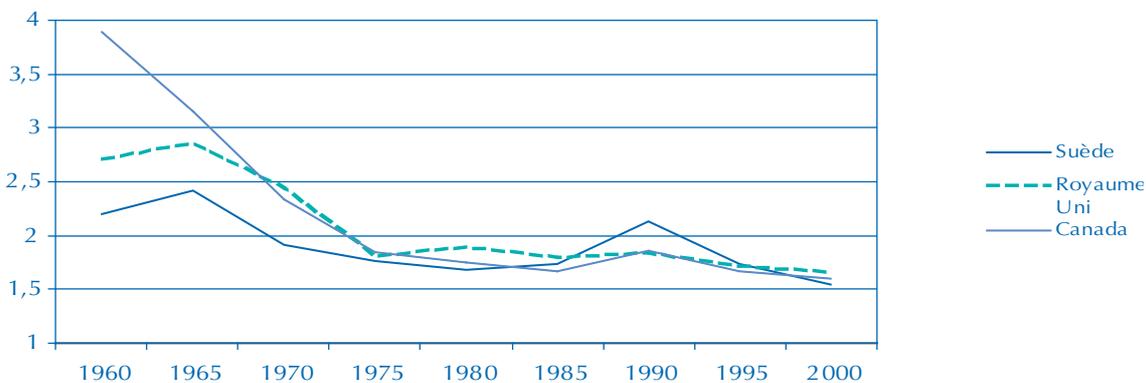
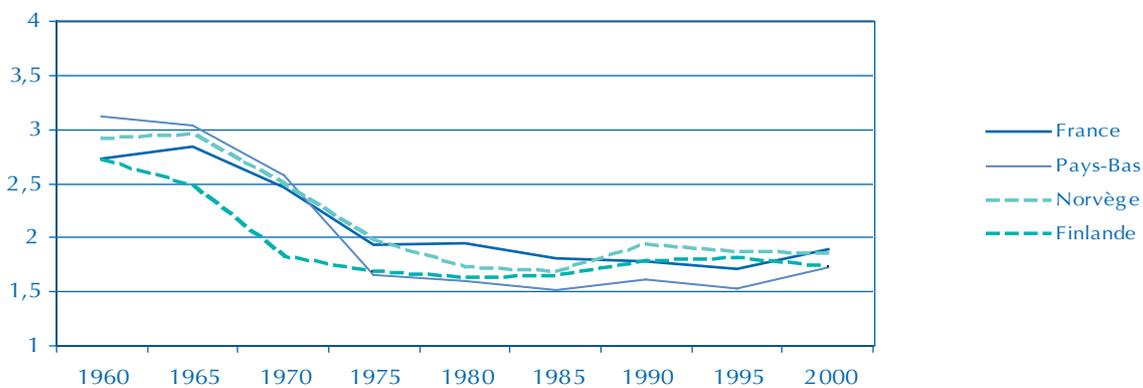
KSH, 2001, <i>Nők es férfiak Magyarországon, 2000</i> (Women and men in Hungary, 2000), Statistics Hungary.
Lewis J., 2002, <i>Gender and welfare state change</i> , <i>European Societies</i> , vol. 4, n° 4.
Liebert U. (dir.), 2003, <i>Gendering europeanisation</i> , P.I.E.-Peter Lang.
McDonald P., 2000, <i>Gender equity, social Institutions and the future of fertility</i> , <i>Journal of Population Research</i> , vol. 17, n° 1.
Menken J. L., 1985, <i>Age and fertility: how late can you wait?</i> , <i>Demography</i> , vol. 22, n° 4.
MISSOC, diff. yrs., « Mutual information system on social protection in the EU member States and the EEA », http://europa.eu.int/comm/employment_social/missoc2000/missoc_83_en.htm .
Morgan S. P., 2003, <i>Is low fertility a twenty-first-century demographic crisis?</i> , <i>Demography</i> , vol. 40, n° 4.
Morissette R., 1998, <i>The declining labour market status of young men</i> , in <i>Labour markets, social institutions and the future of Canada's children</i> (sous la dir. de Corak M.), Statistics Canada, cat. n° 89-553.
Neyer G., 2003, « Family policies and low fertility in Western Europe », Max Planck Institute for Demographic Research, Germany. Working Paper July 2003.
OECD, 2002, <i>OECD Labour force statistics 1981-2001</i> , Paris, OECD.
Oláh L. Sz., 2001, <i>Gendering family dynamics: the case of Sweden and Hungary</i> , Ph.D. Dissertation. Demography Unit, Stockholm University.
Oppenheimer V. et Lewis A., 1999, <i>Career development and marriage formation in a period of rising inequality: who is at risk? what are the prospects?</i> , in <i>Transitions to Adulthood in a Changing Economy: No Work, No Family, No Future?</i> (sous la dir. de Booth A., Crouter A. et Shanahan M.), Praeger Publishers.
O'Reilly J. et Fagan C. (dir.), 1998, <i>Part-time prospects: international comparisons of part-time work in Europe, North America and the Pacific Rim</i> , Routledge.
Philipov D. et Dorbritz J., 2003, <i>Demographic consequences of economic transition in countries of Central and Eastern Europe</i> , Population Studies n° 39, Council of Europe Publishing.
Rönsen M. et Sundström M., 2002, <i>Family policy and after-birth employment among new mothers – a Comparison of Finland, Norway and Sweden</i> , <i>European Journal of Population</i> , vol. 18, n° 2.
Ronsin F., 1980, <i>La grève des ventres. Propagande néo-malthusienne et baisse de la natalité française (XIX^e-XX^e siècles)</i> , Paris, Aubier/Montaigne.
Santow G. et Bracher M., 2001, <i>Deferment of the first birth and fluctuating fertility in Sweden</i> , <i>European Journal of Population</i> , vol. 17, n° 4.
Sardon J.-P., 1993, <i>Women's first marriage rates in Europe. Elements for a typology</i> , <i>Population: An English Selection</i> , vol. 5.
Sleebos J., 2003, <i>Low fertility rates in OECD countries: facts and responses</i> , <i>OECD Social, Employment and Migration Working Papers</i> , n° 15.
Standing G., 1996, <i>Social protection in Eastern Central Europe: a tale of slipping anchors and torn safety nets</i> , in <i>Welfare States in transition: national adaptations in global economies</i> (sous la dir. de Esping-Andersen G.), Sage.
Sundström M., 1991, <i>Sweden: supporting work, family and gender equality</i> , in <i>Parental leave, and the under 3s: policy innovation in Europe</i> (sous la dir. de Kamerman S. B. et Kahn A. J.), Auburn House.
Tanner J. et Yabiku S., 1999, <i>Conclusion: the economics of young adulthood. – One future or two</i> , in <i>Transitions to adulthood in a changing economy: no work, no family, no future?</i> (sous la dir. de Booth A., Crouter A. et Shanahan M.), Praeger Publishers.
Tarkanyi A., 2001-2002, <i>A csaladdal kapcsolatos jogszabályok Magyarországon 1980-98-ig (Legal rules regarding family issues in Hungary, 1980-98)</i> , <i>KSH NKI Kutatási jelentések 67</i> (Statistics Hungary Demographic Research Inst. Research Reports No. 67), KSH NKI.
Thomson E., Hoem J. M., Vikat A., Prskawetz A., Buber I., Toulemon L., Henz U., Godecker A. L. et Kantorova V., 2002, <i>Childbearing in stepfamilies: How parity matters</i> , in: (sous la dir. de Klijzing E., Corijn M.), <i>Dynamics of fertility and partnership in Europe: insights and lessons from comparative research</i> , vol. II, United Nations.
Turcotte P. et Goldscheider F., 1998, <i>The evolution of factors influencing first union formation in Canada</i> , <i>Canadian Studies in Population</i> , vol. 25, n° 2.

ANNEXE 1

Graphiques 1 - Taux globaux de fécondité (TGF), 1960-2000

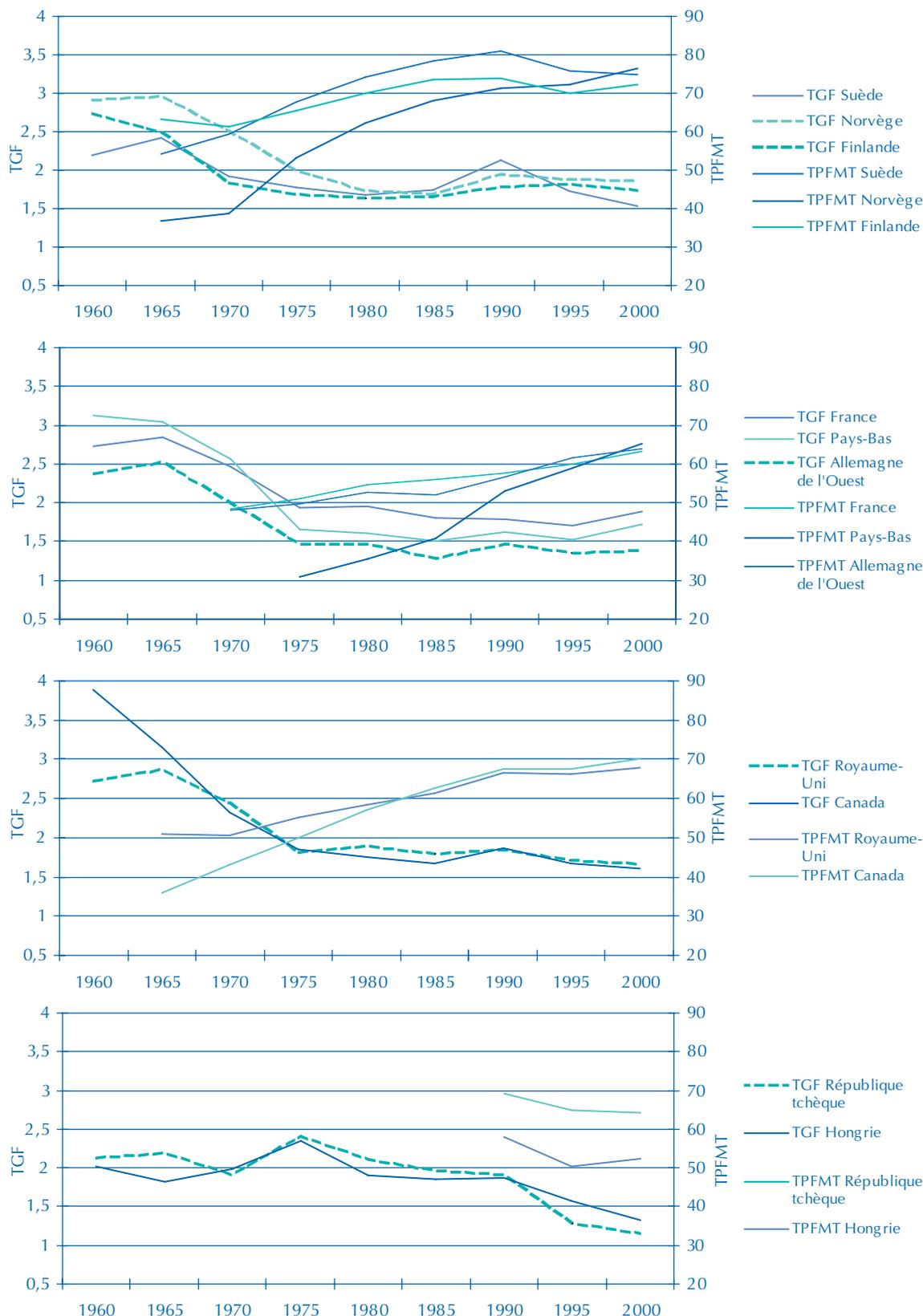
Pays regroupés en fonction de leur TGF en 2000

Source : Council of Europe, 2002, *Recent demographic developments in Europe*, Council of Europe Press.



Graphiques 2 - Taux globaux de fécondité (TGF) et taux de participation des femmes aux marchés du travail (TPFMT), 1960-2000. Classement par régime

Source : Council of Europe, 2002, *Recent demographic developments in Europe*, Council of Europe Press OECD, 2002, *OECD labour force statistics 1981-2001*, Paris, OECD.



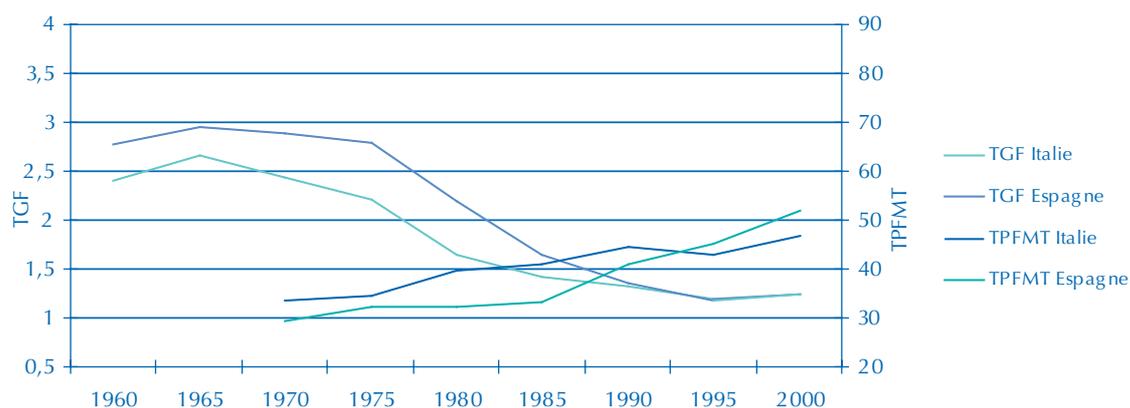


Tableau 1
Mécanismes de la « grève des ventres », modèles de fécondité
et effets politiques-institutionnels

Facteurs macro- ou micro-économiques	Coûts économiques Pressions/incertitude	Incohérence : disjonction entre normes/ aspirations et contexte institutionnel
Différences transnationales	Chômage-réduction d'effectifs, faible protection des salariés.	Politiques de réconciliation faibles : soutien minimal aux services d'accueil des enfants, bas niveaux de rémunération des congés parentaux, part peu importante des emplois à temps partiel ou des emplois flexibles.
Différences intra-nationales	Décisions de fécondité individuelles affectées par l'incertitude économique : les moins diplômés sont les plus vulnérables. Coût des enfants plus élevé pour les familles disposant d'un seul salaire et pour les niveaux d'études bas et moyens, comparés à ceux ayant bénéficié d'un niveau d'études supérieures.	Les femmes bénéficiant de hauts niveaux d'études et de revenus élevés peuvent faire appel au marché pour leurs besoins de garde non parentale. Celles aux niveaux d'études moyens ou bas ne disposent souvent pas de cette option. Les femmes hautement diplômées, poursuivant des carrières, aux niveaux d'aspirations élevés, risquent des pénalités concernant leurs évolutions de carrière et futurs revenus en l'absence de politiques de réconciliation.

ANNEXE 2

Variabes institutionnelles

Pays année	Taux globaux de fécondité ^f	Part de l'emploi dans le secteur public en % de l'emploi total ^k	Taux de participation des femmes à l'emploi ^l	% d'enfants âgés de moins de 3 ans en crèches publiques ^m	Taux de chômage total (%) ^j	Taux de chômage féminin (%) ^j	Congé de maternité (nombre de semaines) ^{b, d, g}	Niveau d'indemnisation ^{b, g, o}	Index (équivalent nombre de semaines à 100 % du salaire) ^a	Congé parental (nombre de semaines) ^{b, d, g}	Rémunération du congé parental ^{b, g}	Travail féminin à temps partiel en pourcentage de l'emploi féminin total ^e
Finlande 1995	1,81	30,60 %	70	22 %	15,2	15,1	44	66 %	29	120	forfaitaire	11,5
Norvège 1995	1,87	37,60 %	72,2	37 %	4,9	4,6	52 ou 42	80 % 100 %	41,6 42	104 (un an par parent)	non rémunéré	37,7
Suède 1995	1,73	40,95 %	76,1	48 %	7,7	6,9	52	90 %	46,8	12	forfaitaire	24,9
France 1994	1,66	24,99 %	59,5	20 %	12,3	14,3	10	84 %	8,4	152	non rémunéré si moins de 3 enfants	23,7
Allemagne 1994	1,24	19,03 % (1995)	61,6	5 %	10,3	12,3	8	100 %	8	134	sous condition de ressources	27,2
Pays-Bas 1994	1,57	25,98 %	57	17 %	6,8	8,1	16	100 %	16	52	non rémunéré	53,3
Canada 1997	1,67 ^c	20,07 %	68	5 %	9,2	9,2	25	60 %	15	0	-	29,2
Royaume-Uni 1995	1,71	19,03 %	66,2	2 %	8,6	6,8	18	45 %	8,1	0	-	41,2
Italie 1995	1,20	16,29 %	42,8	5 %	11,3	15,2	20	80 %	16	27,5	30 % du revenu antérieur	20,6
Espagne 1990	1,36	16,74 %	40,9	4 % ⁿ	16,3	24,2	16	75 %	12	148	non rémunéré	11,2
République tchèque 1996	1,18	23,65 % (1997)	64,9 % (1995)	5 % ^r	3,9	4,7	28 ^p (36 pour les mères isolées)	69 % ^p	19 (25 pour les mères isolées)	128 ^p	forfaitaire ^p	5,6
Hongrie 1999	1,29	36,66 %	52,3 ^e	8,8 % ^h	6,3	6,3	26 ⁱ	70 % ⁱ	18,2	78 ⁱ	forfaitaire ⁱ	5,0

Source : a calculs des auteures (durée du congé de maternité X niveau d'indemnisation) ; Bruning et Plantenga 1999b; Beaujot 2000c; Gauthier et Bortnik 2001d; OECD 2002e; Council of Europe (diff. années)j; MISSOC (diff. années)g ; KSH 2001h; Takanyi 2001-2002i; ILO 2003k; Gauthier 2003l; Cornick et Meyers 2003m; González-López 2003n; Rønson et Sundström 2002o; Kantorová 2004p ; Kantorová communication personnel